

Mais ce n'est pas tout. Je crois qu'un grand nombre de gens qui ont subi des revers économiques durant la période où mon honorable ami a été chargé du trésor se rallieront à l'opinion du secrétaire du Conseil des métiers et du travail. Voici ce qu'il a dit:

La plupart des petites réductions d'impôt accordées avant les élections de 1958 ont été supprimées dans le budget de jeudi sans rétablir la prospérité économique qui existait à cette époque.

On a promptement réagi devant la perspective d'être tenaillé davantage par l'inflation à cause des impôts accrus sur les consommateurs que le budget mettait tellement en relief. Même les journaux se sont trompés. Le lendemain matin, les manchettes portaient: "Le prix des cigarettes monte de 2c." Bien sûr, c'était apparemment le chiffre le plus rapproché du montant effectif de l'accroissement de la taxe, mais, nous le savons tous, en l'espace de quelques heures le géant du domaine en cause a dit: "Oh! nous avons des frais d'exploitation plus élevés et en tant que fabricant nous devons porter l'augmentation à 3c." D'autres fabricants n'ont pas tardé à réagir presque de la même manière. La *Canadian General Electric* a déclaré que ses prix de revient augmentaient. La Westinghouse a réagi de la même manière, en disant que le réaménagement fiscal l'obligerait à modifier ses prix. Personne ne niera que par suite de la modification des prix le consommateur finira par payer, sur le produit national brut, dont le ministre parle beaucoup, plus que la valeur réelle en dollars des impôts mentionnés dans le budget.

Beaucoup, j'en suis sûr, ont été surpris de voir que le ministre avait élevé la taxe d'achat à l'égard des automobiles. La circonscription ontarienne du ministre du Travail ainsi que les honorables représentants des circonscriptions d'Essex ont dû être étonnés, j'en suis sûr, parce que nous nous rappelons l'enthousiasme avec lequel les honorables vis-à-vis ont accueilli l'annonce, faite en décembre 1957 par le ministre des Finances, de la diminution de 2.5 p. 100 de la taxe de vente sur les automobiles. On a déclaré que cela équivalait à une réduction de 25 p. 100 de la taxe d'accise, auparavant de 10%. A ce compte-là, le ministre a repris 40 p. 100 de la réduction qu'il a accordée à ce moment-là.

Peut-être, a-t-on dit, que les ministériels prendront la parole, au début de la séance d'aujourd'hui; le porte-parole sera peut-être le ministre du Revenu national (M. Nowlan). Je me souviens que, l'an dernier, il a participé dès les premières séances au débat sur l'exposé budgétaire. Je me souviens aussi que l'une des nombreuses données statistiques

[M. Benidickson.]

dont il s'est servi pour consolider ses arguments avait trait à la production des automobiles. Heureusement, la vente des automobiles a légèrement augmenté cette année au Canada, en comparaison de l'année passée. Les chiffres à la fin de mars indiquent que la vente des automobiles et des camions accusait une augmentation de 12 p. 100. Pourtant, on aura lu comme moi que l'augmentation aux États-Unis pendant la même période de 1959 s'est élevée à 70 p. 100. Par conséquent, cette taxe de vente supplémentaire sera ressentie très lourdement dans ces circonscriptions, où je crois que le chômage a été ces derniers temps exceptionnellement grave.

Certains détails des communiqués de presse touchant le budget ne sont, je crois, pas bien compris par la population canadienne. L'un est l'augmentation réelle de l'impôt résultant du budget. Il a naturellement été surtout question du chiffre estimatif des recettes fiscales supplémentaires qui découleront des nouveaux taux, mais ce dont on n'a pas parlé, c'est qu'étant donné les dépenses et les recettes supplémentaires, la perception totale prévue par le ministre pour l'année en cours n'est pas de 245 millions, mais de 640 millions de dollars. Le ministre s'est senti justifié d'informer la Chambre et le pays qu'il s'attendait à une augmentation du produit national brut, de l'ordre de 2.2 milliards. Mais toute personne réfléchie se demandera, j'en suis sûr, aujourd'hui, avec la reprise des affaires allant plutôt au ralenti, si l'intention de soustraire de cette augmentation envisagée du produit national brut 640 millions de dollars au moyen d'impôts fédéraux seulement est de nature à aider ou à faire avorter cette reprise.

J'ai dit l'autre soir que dans un tel débat, on présentait certains chiffres encourageants, mais que s'ils étaient exagérés ou un peu trop fortement soulignés, il était de notre devoir de faire ressortir également les chiffres inquiétants et qui ne prêtent pas à autant d'optimisme. Au sujet du produit national brut, je veux signaler que le ministre a formulé les mêmes réserves, mot pour mot, que l'année dernière. Il a dit, et ses hypothèses sont très importantes, qu'en supposant que nous ayons des récoltes normales, que les prix demeurent stables et qu'aucun événement extérieur fâcheux ne se produise, il prévoyait cette année une augmentation de 7 p. 100. Nous nous rappelons les chiffres pour ce qui a trait à la prédiction faite par le ministre l'année dernière. Il avait prédit une augmentation de 2 p. 100. Or il se trouve, si nous considérons les prix en dollars, que la hausse a été de